NOISY MAGAZINE

LE MENSUEL DE NOISY LE-GRAND

Une nouvelle restauration scolaire pour la rentrée

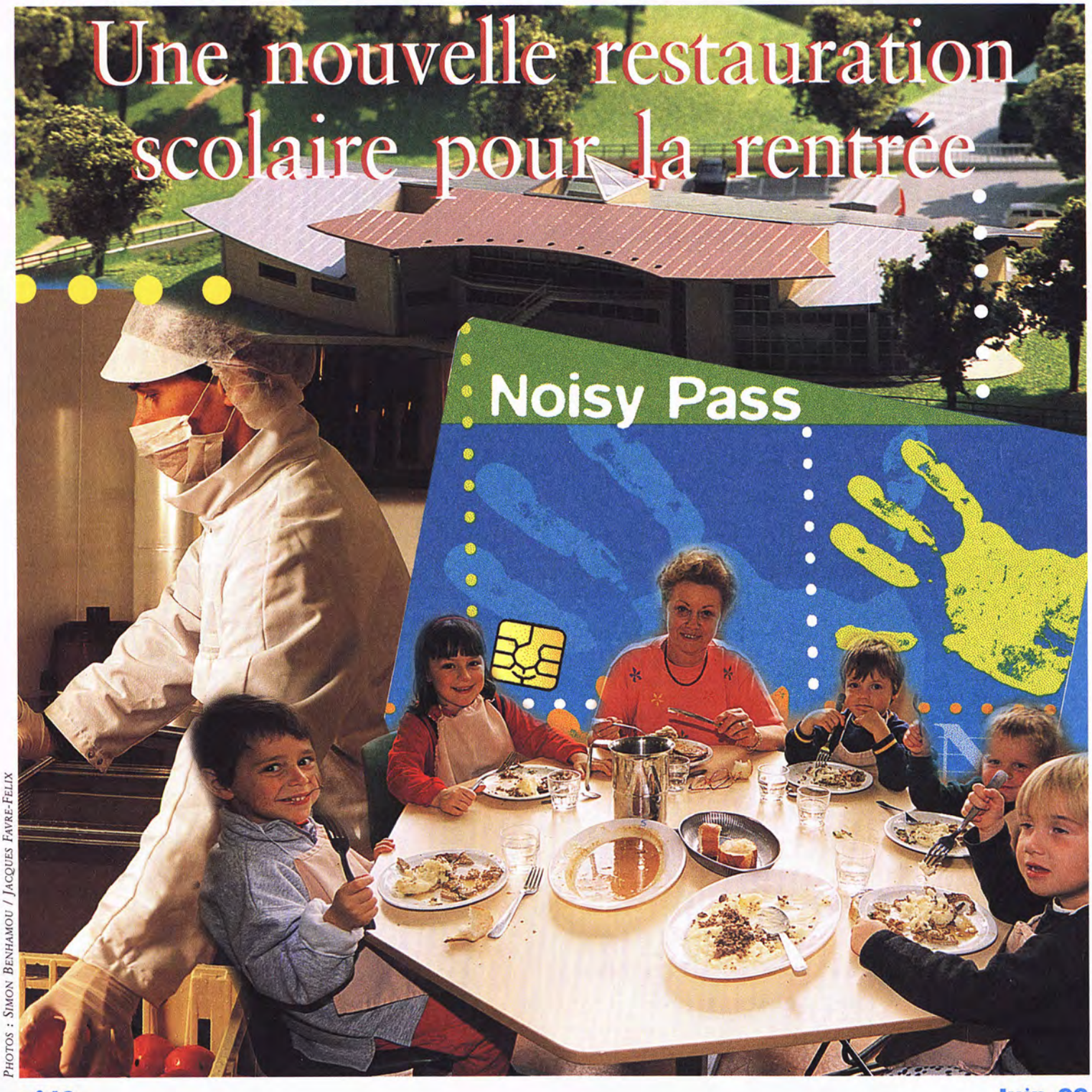

PHOTOS : SIMON BENHAMOU / JACQUES FAVRE-FELIX

4 MAIRIE INFOS
- Le 13 juin, n'oubliez pas d'aller voter !

PHOTO : SIMON BENHAMOU

PHOTO : SIMON BENHAMOU

9 DOSSIER
- Une nouvelle restauration scolaire pour la rentrée

14 ÉVÉNEMENT
- Trois jours de fêtes musicales

16 VOUS
- Le foot comme trait d'union

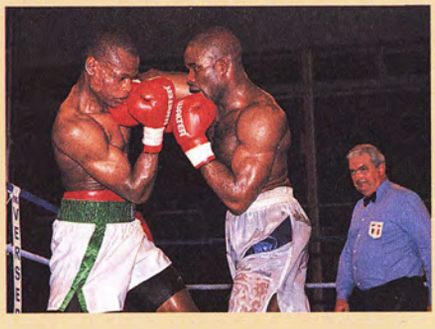

19 RÉUSSITES
- Jean-Marc Mormeck dans la cour des grands

22 VOS LOISIRS
- Tennis-Club : un demi siècle d'existence

PHOTO : SIMON BENHAMOU

Madame, Monsieur, chers Noiséens,

Le sport a aussi ses vertus ! Il y a un mois, nous avons organisé un tournoi de foot qui a rassemblé des jeunes de nos quartiers, des agents de la R.A.T.P., de la Poste et des fonctionnaires de police.

Photo : Gérard Ufferas

Réinstaurer le dialogue dans les quartiers et valoriser l'image de notre ville

Dans un climat cordial, chacun a pu découvrir l'autre sous un jour différent. Loin d'une défiance, souvent de mise au quotidien, le sport a su réunir, le temps d'une journée, ceux qu'on dit devoir s'opposer de façon inéluctable. Nous sommes là bien loin des événements qui ont entraîné la suspension de tous les matches amateurs en Seine-Saint-Denis il y a plusieurs semaines. Nous sommes également bien loin du climat de violence que, dans notre ville comme ailleurs, quelques-uns instaurent au détriment de tous.

Vivre ensemble, c'est commencer par partager des choses en commun et c'était aussi le sens du tournoi organisé à Noisy-le-Grand.

Le 18 mai, c'est le championnat de France de boxe mi-lourds qui s'est déroulé au Gymnase des Yvris. En organisant cet événement sportif de taille, la ville a offert au champion noiséen, Jean-Marc Mormeck, la possibilité de défendre son titre, première étape vers un Championnat d'Europe. Cette soirée aura été un succès sur tous les plans : succès sportif tout d'abord, puisque le Noiséen a gagné son combat ; succès de l'organisation également qui a permis à plus de 800 personnes d'assister au gala ; succès médiatique enfin qui a mis Noisy-le-Grand à l'honneur pendant plusieurs heures sur Europsport et TF1.
Restransmis en direct dans 48 pays, rediffusé en France, ce combat a en effet permis à notre ville, dêtre, le temps de quelques heures, la capitale européenne de la boxe.

Ces deux événements sportifs, exemplaires et complémentaires à de nombreux points de vue, illustrent bien, finalement, nos ambitions pour Noisy-le-Grand : réinstaurer le dialogue dans les quartiers et valoriser l'image de notre ville.

Michel PAJON
Député-Maire

LE 13 JUIN, N'OUBLIEZ PAS D'ALLER VOTER !

Les élections européennes auront lieu le 13 juin prochain. Dès 8 heures et jusqu'à 22 heures, les 32 bureaux de vote de Noisy-le-Grand seront ouverts. Pour vous rendre aux urnes, n'oubliez pas de vous munir d'un titre d'identité, en plus de votre carte d'électeur. Au moment du vote, vous devez présenter une des pièces suivantes : la carte nationale d'identité ou un passeport même s'ils sont périmés, le livret de famille, la carte d'immatriculation et d'affiliation à la sécurité sociale, ou encore le permis de conduire.

Les ressortissants communautaires, quant à eux, doivent fournir leur carte d'identité délivrée par l'administration du pays d'origine ou tout autre document cité précédemment.

NOISY-LE-GRAND SOLIDAIRE DES RÉFUGIÉS KOSOVARS

Depuis le 15 avril, des urnes ont été disposées en mairie centrale et dans les mairies annexes, pour recevoir les dons en faveur des réfugiés kosovars. Si vous souhaitez manifester votre solidarité à leur égard, n'hésitez pas à déposer un chèque libellé à l'ordre de la Croix Rouge Française-Réfugiés Kosovo dans les endroits suivants :

- Mairie Centrale (hall d'accueil ou Etat Civil) - 2 Place de la Libération
- Mairie Annexe du Champy - 8 Grande Allée du Champy
- Mairie Annexe des Richardets - 31 Avenue Gabriel Péri

8 MAI 1999 : JOUR DU SOUVENIR

Les membres des Associations d'Anciens Combattants et Veuves de Guerre, mais également de nombreux Noiséens se sont rassemblés samedi 8 mai, devant la mairie, pour assister aux différentes cérémonies commémorant l'Armistice de 1945. Accompagné de l'équipe municipale, Michel Pajon, Député-Maire, a d'abord déposé des gerbes de fleurs au nouveau et à l'ancien cimetière, puis au pied du monument aux morts. Michel Pajon a ensuite adressé au public le message de M. le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, dans lequel le Ministre rendait hommage aux Forces Françaises Libres, aux combattants de la Résistance et aux soldats des armées de libération françaises et alliées « qui ont accepté que leur destin individuel s'efface devant le destin collectif de la France ». Cette journée fut aussi marquée par le remise de la croix du combattant à Messieurs Levasseur, Fournier, Guyard, Do Duy Can, Le Simon, Do Van Binh, Boulay et Pfister.

Michel Pajon, Député-Maire, et Michel Miersman, premier Maire-Adjoint, déposent une gerbe au monument aux morts.

PROMOUVOIR L'INITIATIVE DES JEUNES

Vous êtes âgés de 16 à 25 ans, vous habitez Noisy-le-Grand et vous avez envie de réaliser un projet sportif, culturel, scientifique ou humanitaire à Noisy ou ailleurs. Alors, n'hésitez pas à vous adresser à la Mission Locale et à ses différents partenaires, dont l'objectif est d'aider les jeunes dans leurs projets individuels ou collectifs. L'Aide à l'Initiative Jeune, un dispositif municipal permanent géré par la Mission Locale, peut vous être accordé et vous apporter un soutien financier, matériel ou logistique.

Une commission examine tous les projets et donne la priorité à ceux qui favorisent l'échange et l'ouverture vers les autres, les expressions culturelles, scientifiques et sportives, ou encore, une dynamique sur un quartier ou la ville.

Le règlement et les dossiers de candidature sont à retirer auprès de la Mission Locale, dans les MPT ou à la Direction du Développement Urbain (D.D.U.).

Renseignements :

- **Mission Locale : 01 43 04 47 84**
- **D.D.U. : 01 43 05 41 41**
- **MPT Pottier : 01 43 05 49 11**
- **MPT Champy : 01 49 03 19 08**
- **MPT Marcel Bou : 01 43 04 65 17**

DU NEUF PLACE GUSTAVE COURBET

Depuis le 8 mars de nouvelles dalles sont posées place Gustave Courbet, dans le quartier du Mont d'Est. Plus épaisses mais également plus grandes, elles apportent une meilleure résistance contre le vandalisme. Une grande jardinière, installée le long des façades bordant l'esplanade, agrémente l'ensemble et d'une manière générale revalorise la place. Le montant total de la réalisation s'élève à 1,6 million de francs. La Région Ile-de-France prend en charge 45 % du coût de l'opération, de leur côté la Ville et EPA Marne assument respectivement 27,5% du financement. Les travaux doivent s'achever début juin.

De gauche à droite : Mireille Le Blei's, Maire-Adjointe, et Annie Pradayrol, Maire-Adjointe.

GUINGUETTE ET MUSETTE AU BANQUET DE PRINTEMPS

Organisé par le service du 3ème âge, le banquet de printemps a eu, une fois encore, beaucoup de succès. Du 27 au 29 avril, près de 1000 noiséens se sont retrouvés à l'Espace Michel Simon pour assister à ces journées festives. Cette année, les bords de Marne étaient à l'honneur et une ambiance guinguette régnait autour des tables rondes où les retraités ont pris place pour déjeuner. Sur des airs de musette bien connus de tous, l'orchestre Cocktail Passion a invité l'assistance à poursuivre la fête chaque après-midi. Un moment de convivialité et des souvenirs partagés par tous !

LE DOUX PARFUM DES FLEURS

Cela « fleurait » bon le 8 mai dernier rue Pierre-Brossolette ! Ici et là, les essences florales exhalaient des parfums de toutes sortes, tandis que la bonne humeur régnait en centre-ville grâce aux nombreux spectacles de rue organisés pour l'occasion. Entre la Parade Picto-Facto, les étranges animaux d'Animalis et la fanfare le S.N.O.B les sourires éclairaient tous les visages. Cette neuvième édition du marché aux fleurs a reçu 8000 visiteurs et s'est distinguée, cette année, par un invité de marque : Nicolas le Jardinier. Ce spécialiste hors pair n'a évidemment pas manqué de prodiguer de nombreux conseils à tous les noiséens férus de jardinage.

La rue Pierre-Brossolette transformée en jardin fleuri.

Nicolas le Jardinier

Maintenant, il ne reste plus qu'à mettre en application toutes les recommandations de Nicolas le Jardinier dans les différents jardins de Noisy-le-Grand !

NOCES DE DIAMANT

Samedi 24 avril Madame et Monsieur Gilles ont fêté leurs noces de diamant. C'est en mars 1939 que les époux Gilles se sont unis. Mobilisé 11 jours seulement après son mariage, Kléber fut prisonnier pendant 6 ans en Allemagne. Pendant toutes ces années leur amour resta intacte et la célébration de leur soixante ans de vie commune en est aujourd'hui la preuve ! Noiséens de longue date, Kléber adore se promener dans Noisy-le-Grand, tandis que Jeannine fait du tricot, de la couture et du crochet pour ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Marc Fouchy, Maire-Adjoint, et Mireille Le Bleis, Maire-Adjoint, ont célébré les noces de diamant de Madame et Monsieur Gilles.

MARIUS DARNAULT A SOUFFLÉ SES 100 BOUGIES

C'est dans un café-restaurant au numéro 59 de la Grande Rue, actuellement rue Pierre-Brossolette, que Marius Darnault a vu le jour à Noisy-le-Grand en 1899. Petit dernier d'une famille de six enfants, Marius fut passionné très tôt par le théâtre. En 1923, il fait ses premiers pas sur scène au Théâtre de l'Atelier, il enchaîne les rôles et intègre les troupes de Dullin, Jouvet et Baty. Sa carrière sur les planches se poursuit dans une douzaine de théâtres parisiens, mais également en province et à l'étranger. Au cours d'une de ses tournées en Amérique, il joue avec Cécile Sorel. Comédien mais aussi speaker radio par la suite, Marius fait également des apparitions cinématographiques ou télévisées. Il aura même l'occasion de faire la connaissance de Jean Marais, monstre sacré du cinéma français, avec lequel il liera une amitié durable. C'est d'ailleurs aux côtés du parrain de l'Espace Michel Simon, que Marius Darnault a participé le 25 février 1989 à l'inauguration de ce lieu culturel. Aujourd'hui et en raison de son grand âge, Marius coule des jours paisibles à la maison de retraite des artistes dramatiques de Couilly Pont aux Dames, en Seine et Marne. Mais, le jour de ses 100 ans c'est à Noisy qu'il est venu fêter son anniversaire entouré de toute sa famille.

Au Conseil municipal du 6 Mai 1999...

PHOTO : SIMON BENHAMOU

Le compte-rendu intégral des délibérations est disponible en mairie centrale.

- A été approuvé à la majorité le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'approvisionnement en denrées alimentaires et l'organisation des repas dans les crèches et le foyer 3ème âge Jean Wiener.
- A été approuvé à l'unanimité le lancement d'un appel d'offres pour les travaux de voirie et d'assainissement dans diverses rues « Programmes Voirie 1999 ».
- A été approuvé à la majorité le lancement d'un appel d'offres restreint pour l'entretien et l'aménagement des voies communales.
- A été approuvée à la majorité la garantie de cautionnement accordée par la ville à la SOCAREN.
- A été approuvé à l'unanimité le lancement d'un appel d'offres ouvert pour le réaménagement des espaces publics de la zone en asphalte de la dalle du Champy et des Hauts-Bâtons.
- A été approuvé à l'unanimité le lancement d'un appel d'offres ouvert pour le désamiantage des faux plafonds des gymnases des Yvris et des Côteaux.
- A été approuvée à la majorité l'acquisition amiable d'un immeuble cadastré section AD n°250 sis 146, rue Pierre-Brossolette appartenant à Monsieur Jean-Pierre Jolivot et d'un fonds de commerce sis 150, rue Pierre-Brossolette.
- Ont été approuvées à la majorité les modalités de financements des projets d'action éducative présentés par les établissements scolaires du premier degré.

Au Conseil Municipal du 20 Mai 1999...

Le compte-rendu intégral des délibérations est disponible en mairie centrale.

- A été approuvé à l'unanimité le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'entretien des réseaux d'assainissement municipaux.
- A été approuvé à l'unanimité la passation d'un appel d'offres pour la deuxième phase des travaux de restructuration des liaisons Mont d'Est/Pavé Neuf.
- A été approuvée à la majorité l'aliénation d'une propriété cadastrée section CI n°4 pour 2.334 m² sise 14, rue des Aérostiers.
- A été approuvée à la majorité la modification du plan d'aménagement de Zone de la Z.A.C du Clos Saint Vincent.
- Ont été approuvées à l'unanimité les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage avec EDF pour des travaux de réseaux électriques.
- Ont été approuvées à la majorité les conventions relatives à l'enfouissement des réseaux de télécommunication avec France Télécom.
- A été approuvée à la majorité la tarification des spectacles et abonnements de l'Espace Michel Simon pour la saison 1999/2000.
- A été approuvée à l'unanimité la demande de subvention à la Caisse d'allocations familiales pour des travaux et des équipements au Centre de Vacances de Noirmoutier.
- A été approuvé à la majorité la création d'une Maison de Justice et du Droit.
- A été approuvée à la majorité l'attribution de subventions d'objectifs aux associations sportives.

sdez

Location et entretien de linge
et de vêtements professionnels
Equipement sanitaire
Tapis antisalissures

AFAQ ISO 9002
AFAQ n° 1996/5234

2 adresses pour vour servir en Région Parisienne :

- *Route du Moulin Trochard - 77120 COULOMMIERS*
  TÉL. : 01.64.65.01.01
- *EAE La Tuilerie 15, rue de Derrière la Montagne*
  77645 CHELLES
  TÉL. : 01.64.72.40.40

NOUVEL OPEL ZAFIRA

Le monospace caché dans une voiture.

OPEL LOGNES
5, allée des Palombes
77185 Lognes
01 60 17 28 77

EFI
Euro - Foncier - Immobilier

NOISÉENS - Confiez nous Votre bien Immobilier avant la prochaine parution de ce journal

200, rue Pierre Brossolette
93160 NOISY-LE-GRAND
✆ 01 43 05 27 27

L'immobilier en mouvement

Noisy le grand - 5' centre ville :
Sur 450m² de terrain - Très beau mansard 1900 - Rénové à 100% en 1997 - Réception 40m² cheminée - Cuisine aménagée, 4 chambres, salle de bains, salle d'eau.

PRIX : 1 890 000 F

Noisiel - 10' RER :
Sur 488m² de terrain - Maison 1975 sur sous-sol total - Séjour double, cuisine équipée, 5 chambres, salle de bains, salle de jeux, garage.

PRIX : 990 000 F

Noisy Médical Service
Aide au Domicile

Ouvert depuis le 1er avril 1999, Noisy Médical Service est toujours à votre service du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.

Ce mois ci, nous vous proposons un tarif promotionnel de 5% à la caisse sur la gamme des produits MASSOFLORE, produits destinés aux bains aromatiques (produits utilisés en Thalassothérapie).

D'autre part, pour vous Mesdames, mais aussi Messieurs vous trouverez aussi ce mois ci les produits diététiques NUTRIWEL pour l'amincissement.

19A, rue de l'Université - 93160 Noisy le Grand - Tél. : 01.55.85.06.27 - Fax : 01.55.85.06.28

NOISY MAGAZINE
Le nouvel espace de prédilection pour les annonceurs

- *La garantie d'un lectorat important et fidèle*
- *Une formule magazine haute en couleur valorisant vos messages*
- *Un taux de pénétration exceptionnel :*
  24000 exemplaires dans tous les foyers de la ville

Alors, n'hésitez plus : S.C.P.
Régie publicitaire exclusive
01.44.88.96.88

RATHEAU-LBP

Bois - Panneaux - Parquets
Plastiques - Découpe - Usinage
Placage de Chants - Perçage

9-19, allée du Closeau - 93166 NOISY-LE-GRAND Cedex
✆ : 01.49.14.74.74 - Fax : 01.45.92.34.45

La Municipalité remercie les annonceurs

Une nouvelle restauration scolaire pour la rentrée

PHOTOS : SIMON BENHAMOU / JACQUES FAVRE-FELIX

- 3 questions à Brigitte Bellacicco
- La nouvelle restauration scolaire de A à Z
- Noisy Pass : une carte à puce comme les grands

Un entretien avec la Maire-Adjointe, déléguée à l'éducation et aux affaires scolaires

3 questions à Brigitte Bellacicco

Pourquoi avoir choisi un nouveau mode de restauration scolaire ?

La mise en place d'une nouvelle restauration collective s'est naturellement imposée pour plusieurs raisons. En juin 1997, un cabinet d'étude spécialisé (SONIR), chargé de dresser un état des lieux des différentes cuisines collectives de Noisy-le-Grand, a rendu ses conclusions. Le service rendu aux usagers n'était pas satisfaisant partout. Consciente de la disparité de la qualité des repas selon les différents groupes scolaires, la Ville a choisi de recourir à une cuisine centrale pour améliorer et homogénéiser la qualité des menus.

Par ailleurs, les cuisines des 21 écoles de Noisy présentaient des signes certains d'obsolescence. Des travaux importants étaient donc nécessaires pour s'adapter aux normes actuelles, dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène. Ces opérations de rénovation auraient demandé plusieurs années de travaux et auraient engagé des dépenses très élevées pour la collectivité. Il fallait donc tout revoir. Avec le choix d'une cuisine centrale, l'ensemble des repas sera fabriqué sur un seul et même site, le respect et le contrôle des réglementations s'opéreront plus facilement. C'est le caractère sécurisant de ce type de production, garantissant une qualité équivalente, qui nous a conduit à l'adopter.

Pourquoi la Ville fait-elle appel à une entreprise spécialisée ?

La Ville a signé un contrat avec Sodexho dont la restauration collective est le métier. En fait, il s'agit d'une délégation de service public, qui permet à la Ville de conserver la maîtrise de la restauration scolaire, tant sur les tarifs que sur la composition des menus. Par exemple, le quotient familial sera appliqué dans les mêmes conditions que précédemment. Les commissions restaurant continueront à fonctionner avec la collaboration des enseignants, des parents d'élève et des responsables de cuisine.

Un poste de qualiticien municipal est créé pour veiller au respect de l'équilibre nutritionnel. De son côté, Sodexho apporte son savoir-faire quotidien et construit une cuisine centrale qui bénéficiera des technologies les plus avancées en matière de fabrication des repas.

Et dans les assiettes, quelles seront les améliorations apportées aux enfants ?

Au niveau du cahier des charges, la Ville reste très exigeante quant à la notion de produits frais. Dans cette nouvelle cuisine centrale, un atelier pâtisserie et une légumerie seront installés, permettant la préparation sur place des denrées fraîches. Les menus utiliseront largement ces aliments dans leurs compositions. Nous serons alors très vigilants et attentifs au respect des normes dans ce domaine.

En conclusion, j'insisterai sur le fait que pour le service public de la restauration scolaire nous avons opté pour un système plus moderne et plus performant, avec le concours d'une entreprise dont c'est le métier ; mais qui exercera sa délégation sous le contrôle permanent de la Ville.

Buffets Découverte, goût, juste cuisson, vitamines...

La nouvelle restauration scolaire de A à Z

PHOTO : SIMON BENHAMOU

Maquette de la future cuisine centrale.

- A comme Aliments : Le montant minimal consacré à l'achat des denrées augmente de manière significative. Une origine certifiée des produits frais, des laitages et viandes. Un grammage soigneusement étudié selon l'âge et l'activité des enfants.
- B comme Buffets découverte : Ils seront présentés ponctuellement aux enfants pour les éveiller à de nouvelles saveurs.
- C comme Cuisine Centrale : Un équipement ultra moderne où sera préparé l'ensemble des repas pour les différentes écoles de la ville et les personnes âgées, livrées à domicile.
- D comme Diététicienne : L'équilibre alimentaire, la composition des menus, la prévention des carences, tel est son métier, pour garantir une bonne croissance à tous.
- E comme Emballage : En cuisine centrale et dans les offices, c'est comme partout à Noisy : on trie.
- F comme Forme : Une alimentation saine et équilibrée pour un bon développement intellectuel et physique de l'enfant.
- G comme Goût : Respecter et éduquer le goût des enfants voilà ce que propose la restauration scolaire.
- H comme Hygiène : Le concept dit de « marche en avant », selon lequel le sale ne croise jamais le propre, en est l'illustration
- I comme Institut Pasteur de Lille : Les menus seront élaborés selon les conseils du service nutrition de l'Institut Pasteur de Lille, un grand spécialiste en matière de biologie et de santé publique.
- J comme Juste cuisson : Procédé de cuisson à juste température, au degré et à la minute près.

PHOTO : SIMON BENHAMOU

PHOTO : SIMON BENHAMOU

- K comme Kilos : Des menus adaptés aux besoins spécifiques des enfants sans excès de graisses ou de sucres.
- L comme Liaison froide : Principe permettant de ne pas rompre la chaîne du froid lors de la conservation et du transport des aliments, entre la cuisine centrale et les différentes écoles de la ville.
- M comme Menus : Des menus avec cinq composantes pour répondre aux apports nutritionnels conseillés aux enfants pour le déjeuner.
- N comme Noisy Pass : Rattachée à un compte-famille, la carte à puce permet de commander et de régler les repas.
- O comme Office : Des offices entièrement remis aux normes remplaceront les anciennes cuisines des différentes écoles de la ville.
- P comme Pâtisserie : Installé en cuisine centrale, l'atelier pâtisserie permettra de fabriquer sur place les desserts, de quoi réjouir les papilles ! Sur le même principe, les aliments frais seront préparés en légumerie.
- Q comme Qualiticien : Un poste de qualiticien municipal est créé pour suivre quotidiennement la qualité des déjeuners servis.
- R comme Recette : En cuisine centrale on prépare et cuisine les aliments en utilisant des recettes traditionnelles.
- S comme Surplus : Il est prévu de distribuer les surplus alimentaires au bénéfice des associations caritatives.
- T comme Tarif : Les tarifs restent fixés par la Ville et sont calculés selon les tranches des quotients familiaux en vigueur.
- U comme la forme du bâtiment : Pour assurer une sécurité parfaite, le bâtiment de la cuisine centrale est conçu en « u » permettant deux circuits de circulation des denrées.
- V comme Vitamines : Les aliments servis seront également choisis en fonction de l'apport en vitamines et selon l'âge des enfants.
- W comme les poires Williams : Les fruits frais auront une place de choix dans les menus.
- X comme les siX mille repas servis quotidiennement.
- Y comme Yvris : Le quartier dans lequel se trouve la nouvelle cuisine centrale.
- Zut ! encore trois mois à attendre avant la rentrée.

PHOTO : JACQUES FAVRE-FELIX

La restauration scolaire en chiffres

Située à proximité du parc des Yvris, entre le Chemin des Princes et l'avenue des Graviers, la cuisine centrale s'élève sur deux niveaux et dispose d'une superficie totale de 1400 m². Dès la prochaine rentrée scolaire, près de 6000 repas seront préparés chaque jour dans ces locaux flambants neufs. 31 personnes, dont une dizaine d'agents municipaux volontaires qui seront détachés auprès du concessionnaire, feront fonctionner cette nouvelle cuisine centrale. Les repas cuisinés sur place seront, ensuite, acheminés et servis dans les 21 groupes scolaires de Noisy-le-Grand. Ne s'adressant pas uniquement aux écoliers, ce nouveau mode de restauration bénéficiera également au personnel communal et aux personnes âgées, livrées à domicile.

Un guide pratique pour en savoir plus

Véritable mode d'emploi du nouveau système, le guide de la restauration scolaire permettra aux usagers de prendre connaissance des modalités d'inscription comme des différents modes de paiement. Il fournira de nombreuses informations complémentaires sur l'équilibre nutritionnel des repas.
En outre, il contiendra la carte Noisy Pass, élément indispensable à l'accès au restaurant scolaire.
Le guide sera diffusé à partir du 15 Août. Chaque famille ayant préalablement inscrit un ou plusieurs de ses enfants auprès de services municipaux, recevra cet outil.

Noisy Pass : une carte à puce comme les grands

Moyen d'accès à la restauration scolaire, la carte Noisy Pass permettra aux enfants de commander leur repas dès leur arrivée à l'école. Pour cela, ils badgeront comme les grands en présentant leur carte devant un lecteur prévu à cet effet. L'opération de « badgeage » s'effectuera sous le contrôle d'un adulte. Grâce aux informations transmises par Noisy Pass, la cuisine centrale ajustera le nombre des commandes et les repas à livrer.
Instrument confidentiel, la carte ne délivrera aucune information à l'enfant, sur l'état du compte-famille, au moment de son passage devant le lecteur. Seuls les repas consommés seront débités sur le compte-famille, préalablement alimenté par les parents auprès de Sodexho. En cas de carte débitrice et après deux relances par Sodexho, la Ville étudiera, comme aujourd'hui, les dossiers afin d'aider les familles en difficulté. Même avec ce nouveau système, les tranches du quotient familial restent toujours en vigueur.

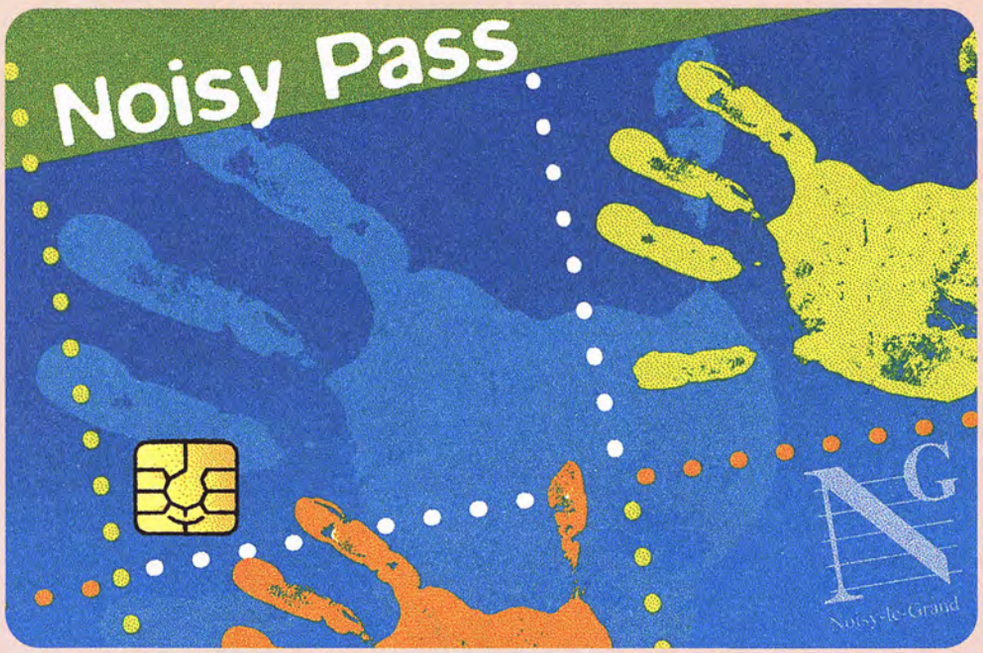

Des dates à retenir

- Actuellement, une fiche d'inscription est diffusée auprès de chaque famille pour évaluer les effectifs prévisionnels des restaurants scolaires. Il est important de remplir ce formulaire et de le retourner à l'école, avant le 15 juin.
- Eté 99 : Réaménagement des 21 cuisines des écoles de Noisy-le-Grand, transformées désormais en offices.
- A partir du 15 Août : Diffusion du guide de la restauration scolaire et de la carte Noisy Pass.
- Rentrée scolaire 1999 : Mise en service de la cuisine centrale.

Amateurs de rap, blues, rock, de variété ou de musique celtique il y en aura pour tous les goûts et tous les genres... Alors tendez l'oreille !

Trois jours de fêtes musicales

PHOTO : SIMON BENHAMOU

Comme chaque année, la musique vous donne rendez-vous le 21 juin. Mais retenez d'ores et déjà le week-end entier pour faire le plein de décibels ! Car, pour prolonger le plaisir et en profiter au maximum, des concerts rythmeront les différents quartiers de Noisy-le-Grand, dès le 19 juin.

Samedi 19 juin : place aux groupes locaux

A 14 heures, partez à la découverte de nouveaux talents en parcourant l'avenue Gabriel Péri aux Richardets, ou en passant devant la Maison Pour Tous du Champy. Profitez aussi de la fête du Pavé Neuf, pour rencontrer les groupes locaux qui se produiront place Pompidou.

Dans un registre plus classique, flûte, harpe, clavecin, violon, guitare et clarinette seront à l'honneur, entre 15 heures et 17 heures, à la Médiathèque de l'Espace Michel Simon. Les mélomanes apprécieront, sans doute, les performances de l'école de

PHOTO : SIMON BENHAMOU

musique et de danse qui s'y produira. Un atelier de musique baroque sera également proposé aux amateurs. Aux mêmes heures, deux orchestres à cordes viendront jouer plusieurs morceaux à la maison de retraite Hotélia. L'architecture contemporaine du Pavé Neuf offrira un cadre idéal à la compagnie Tout Fou To Fly, qui s'installera place Pompidou à partir de 18h30. A travers une comédie musicale-opérette, les trapézistes se balanceront dans les airs et incarneront les personnages d'une petite société, aux prises avec les aléas de la vie citadine. Un spectacle de qualité, dans lequel les prouesses des acrobates vous laissent rêveurs.

EXPRIMEZ VOS TALENTS !

Les musiciens qui souhaitent jouer sur une des scènes ouvertes, et laisser libre court à leur interprétation, peuvent se renseigner auprès de l'Espace Michel Simon pour participer à cette grande fête musicale.

Renseignements :

• Espace Michel Simon

Tél : 01 49 31 02 02

DES CONCERTS À DOMICILE : C'EST POSSIBLE !

Si la musique a lieu dans la rue, les concerts à domicile ne seront pas en reste. Dans les appartements ou les maisons, invitez vos amis et voisins à entendre les meilleurs interprètes de l'association Orgues et Musique sur Marne. Ils vous proposent des récitals et des bœufs à volonté. Attention, leurs prestations sont très prisées et leur agenda est déjà bien chargé !

Renseignements et réservations :

• Maison Pour Tous Marcel Bou

Tél : 01 43 04 65 17

Dimanche 20 juin : la fête toute la nuit

Ceux qui n'auront pas eu l'occasion d'assister aux exploits de la compagnie Tout Fou To Fly, pourront venir les admirer, dimanche 20 juin, place du marché. Deux représentations sont programmées en matinée, à 10 heures et à 12 heures. A quelques pas de là, cymbales et trompettes raisonneront à l'Espace Michel Simon, qui accueillera à 10h30 un Big Band.

Vers 11h30, changement de rythmes mais pas de décor, un ensemble de percussions prendra le relais à l'Espace Michel Simon.

L'après-midi, la variété française battra son plein sur les bords de Marne. Au Pavé Neuf, près du lac, tous les genres de musique seront représentés. En soirée, la nuit du film musical débutera à partir de 22 heures dans les jardins de la Maison Pour Tous Marcel Bou, avis aux cinéphiles...

Lundi 21 juin : un plateau celtique

L'édition 1999 de la fête de la musique s'achèvera par des invités de choix : ambiance bretonne garantie à 100 %, avec la présence du groupe Tri Yann. Un concert à ne rater sous aucun prétexte, pour renouer avec la tradition celtique et terminer la fête en reprenant les refrains tous en chœur !

A noter, enfin, que tous les concerts, spectacles et représentations sont offerts gratuitement aux Noiséens.

Tri Yann : le 21 juin à 22heures devant la mairie.

PHOTO : V. JACQUES

Les jeunes des différents quartiers de Noisy, les agents de la RATP et les îlotiers du commissariat de police ont trouvé un terrain d'entente

Le foot comme trait d'union

Certains sont agents de la RATP ou de la Police, d'autres travaillent à la Poste. Le 27 avril dernier, ils ont troqué leurs uniformes contre des maillots, des shorts et des chaussures à crampons pour disputer deux matchs amicaux au stade des bords de Marne. Face à eux : des équipes des jeunes du Champy, du Pavé Neuf et de la Butte Verte. Le coup d'envoi est donné, et rapidement les jeunes mènent les deux matchs de bout en bout, ne laissant aucun répit aux îlotiers (8-0) et dominant l'équipe des agents de la RATP et de la Poste (5-3). Organisées à l'initiative de Nordin Hamini, responsable des arpenteurs urbains de Noisy-le-Grand, ces rencontres sportives sont une première.

Faire connaissance et nouer des contacts

Nordin Hamini explique que « c'est en voyant les jeunes s'entraîner et se rassembler pour taper dans un ballon que l'idée de telles rencontres est née, le but étant de développer un contact différent entre les jeunes, la Police et la

RATP ». Avis partagé par Jean-Pierre Bourgouin, responsable prévention sécurité de la RATP, qui souligne l'importance « de présenter l'agent RATP sous un jour différent pour apprendre à se connaître ». Sur les bancs de touche, comme sur le terrain, les îlotiers veulent eux aussi montrer que la Police est « très abordable ».

Engins bruyants de jardinage : rappel de la réglementation

Avec la venue des beaux jours, les tondeuses à gazon motorisées, les raboteuses, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques et autres outils de bricolage font à nouveau leur apparition dans les jardins. Pour préserver votre voisinage contre les nuisances sonores causées par ces engins, il est opportun de rappeler quelques règles d'usage. A ce titre, l'arrêté municipal du 27 juin 1994, impose des horaires d'utilisation précis :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 du lundi au vendredi.
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 le samedi.

A noter également que l'arrêté municipal du 21 juillet 1989 interdit en permanence le brûlage de déchets ou résidus de toute nature.

« C'est dans un esprit de convivialité et non de compétition que ces rencontres ont été organisées », précise Véronique Delpey, chargée de mission prévention de la Ville. Avant de rappeler que « l'opération est avant tout une action collective ». D'ailleurs, le centre commercial des Arcades a participé à sa manière en fournissant non seulement des maillots aux jeunes, mais également les trophées récompensant les vainqueurs. De leur côté, les jeunes saluent également l'initiative, qui sans leur enthousiasme n'aurait pas vu le jour. Forts de leurs deux victoires successives, ils comptent s'entraîner régulièrement pour conforter leurs résultats lors du match retour prévu en juin.

Trop souvent associé à la violence, le foot est aussi un moyen de rapprocher les jeunes des services publics. A ce titre, Nordin Hamini souhaite renouveler l'expérience et pourquoi pas l'étendre à d'autres communes.

Mieux se protéger contre les animaux dangereux

L'arrêté municipal du 21 février 1997 interdit la vente de chiens de race Pit-Bull, American Staffordshire, Bull-Terrier sur le territoire de la Ville de Noisy-le-Grand. Ces chiens là, et d'une manière générale, tout animal susceptible de présenter un danger pour les personnes sont interdits aux abords des établissements scolaires, des locaux accueillant des personnes âgées, et des lieux publics. Tous ces chiens doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie, afin d'être recensés. A tout moment, les propriétaires devront être en mesure de présenter l'attestation écrite de déclaration qui leur sera remise par les services municipaux. Les chiens ne peuvent circuler sur les voies publiques que s'ils sont tenus en laisse, et ceux susceptibles de présenter un danger pour les personnes doivent être muselés. Rappelons enfin, qu'outre le fait d'être tatoués, ils doivent porter un collier indiquant le nom et le domicile du possesseur.

La Police au contact de la population

Dans le cadre du contrat local de sécurité et de la mise en place d'une police de proximité, deux officiers référents ont été affectés dans certains quartiers de Noisy-le-Grand. Depuis un an déjà, ils sont présents au Champy et au Pavé Neuf pour assurer une meilleure communication entre les habitants et les services de police. Leurs missions principales : expliquer aux associations, locataires et commerçants, le fonctionnement des services de police et répondre à leurs interrogations. Outre ces attributions, ils participent activement aux réunions de quartier et travaillent en étroite collaboration avec les services publics et l'éducation nationale.

L'expérience s'étant révélée très positive, d'autres officiers référents ont été désignés le 29 mars dernier pour assumer les mêmes fonctions en centre-ville et aux Richardets.

En complément de ce dispositif, Céline Boulnaut, adjointe de sécurité, a été nommée pour centraliser tous les problèmes liés aux incivilités.

Pour contacter les officiers référents :

- **Champy : Lieutenant de Police Matéo : 01 55 85 80 47**
- **Pavé-Neuf : Lieutenant de Police Gassmann : 01 55 85 80 30**
- **Centre ville : Lieutenant de Police Noël : 01 55 85 80 01**
- **Richardets : Commandant de Police Schmitt : 01 55 85 80 13**

Bienséance et sécurité : les bords de Marne d'antan étaient sous haute surveillance

Parfum de vacances aux portes de Paris

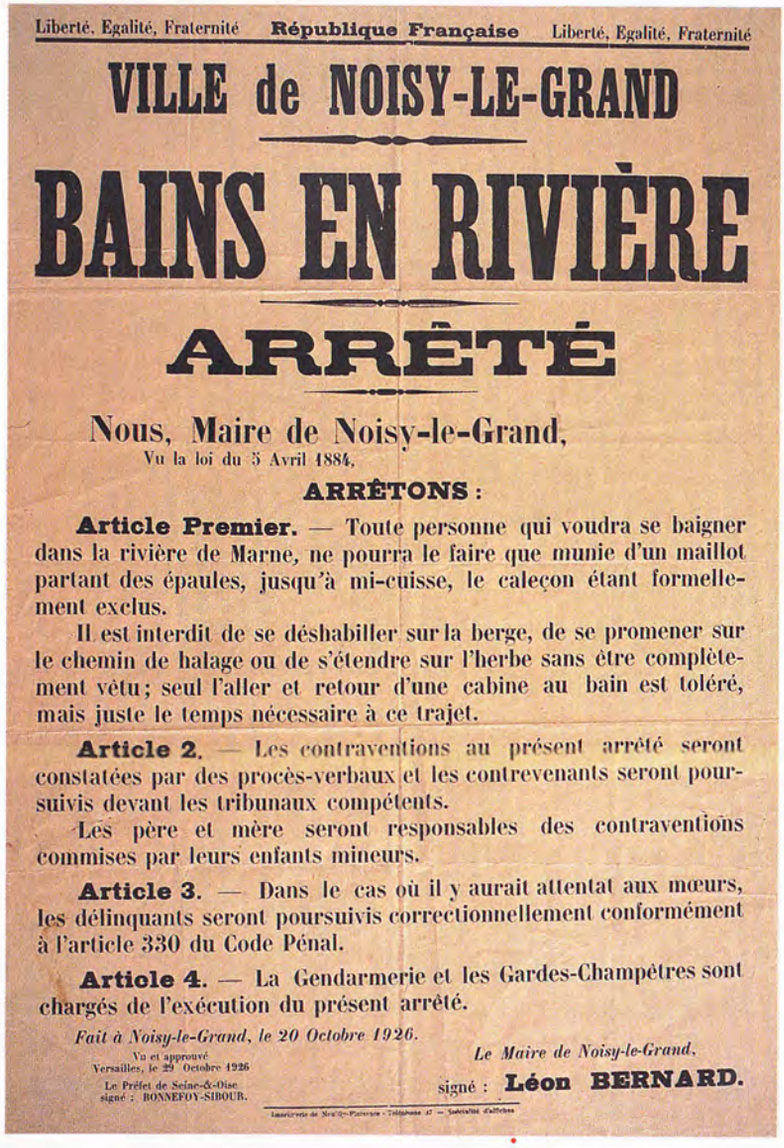

Liberté, Egalité, Fraternité **République Française** Liberté, Egalité, Fraternité

VILLE de NOISY-LE-GRAND

BAINS EN RIVIÈRE

ARRÊTÉ

Nous, Maire de Noisy-le-Grand,

Vu la loi du 5 Avril 1884,

ARRÊTONS :

Article Premier. — Toute personne qui voudra se baigner dans la rivière de Marne, ne pourra le faire que munie d'un maillot partant des épaules, jusqu'à mi-cuisse, le caleçon étant formellement exclus.

Il est interdit de se déshabiller sur la berge, de se promener sur le chemin de halage ou de s'étendre sur l'herbe sans être complètement vêtu ; seul l'aller et retour d'une cabine au bain est toléré, mais juste le temps nécessaire à ce trajet.

Article 2. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants seront poursuivis devant les tribunaux compétents.

Les père et mère seront responsables des contraventions commises par leurs enfants mineurs.

Article 3. — Dans le cas où il y aurait attentat aux mœurs, les délinquants seront poursuivis correctionnellement conformément à l'article 330 du Code Pénal.

Article 4. — La Gendarmerie et les Gardes-Champêtres sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Noisy-le-Grand, le 20 Octobre 1926.

Le Maire de Noisy-le-Grand,

signé : **Léon BERNARD.**

Vu et approuvé
Versailles, le 29 Octobre 1926
Le Préfet de Seine-&-Oise
signé : BONNEFOY-SIBOUR.

Pendant de nombreuses années les eaux de la Marne ont servi de baignade naturelle. Fin XIX[ème] et début XX[ème], les affiches vantaient les mérites des bords de Marne de la sorte : « un bol d'air pur à la porte de Paris ! ». Le caractère rural de Noisy-le-Grand offrait un cadre pittoresque apprécié des pêcheurs, canotiers et baigneurs. Par ailleurs, l'altitude relative de la commune, située à plus 100 mètres par rapport à la Marne, lui conférait une situation sanitaire incomparable. De quoi attirer bons nombres de promeneurs dominicaux en quête de détente, d'air pur et de baignades.

Les jardins le long des berges étaient très prisés. Peu à peu des abris apparaissent au bord de l'eau, laissant place au fil du temps à des pavillons plutôt cossus.

Tenues correctes exigées !

Face au succès croissant des rives de la Marne, le conseil municipal se préoccupe en 1888 d'établir « un règlement des baignades afin que les enfants ne se baignent sans caleçon ou ne s'exposent à des accidents ». Lors de la séance du 6 juin 1888, il est stipulé que tous « les baigneurs doivent revêtir un caleçon de bain ».

Si au début du siècle on ne songe pas encore à aménager les rives, le conseil municipal, en revanche, envisage d'installer un poste de sauvetage dès 1906. Faute de ressources financières suffisantes le projet est maintes fois reporté. En juillet 1908, un arrêté municipal impose le lieu dit « la baignade » comme seul emplacement permis aux baigneurs. Pourtant, dans les années 20, les baignades sauvages se développent rapidement, soulevant les réclamations des habitants qui voient chaque fin de semaine les Rives Charmantes et le lieu-dit Le Tournant de Gournay pris d'assaut par des baigneurs sans pudeur. « Ils sont complètement nus, n'ayant pour la plupart qu'un simple caleçon de bain, ils créent un scandale public, choquant la morale » s'indigne la population locale.

A la demande des riverains, le conseil municipal finit par adopter en 1926 un arrêté de réglementation des bains de rivière. Mettant définitivement un terme au règne du caleçon, les baignades seront désormais autorisées en maillot de bain partant des épaules et s'arrêtant à mi-cuisse !

Page réalisée d'après un livret de Valérie Barbier

Le boxeur noiséen conserve son titre de champion de France mi-lourds

Jean-Marc Mormeck dans la cour des grands

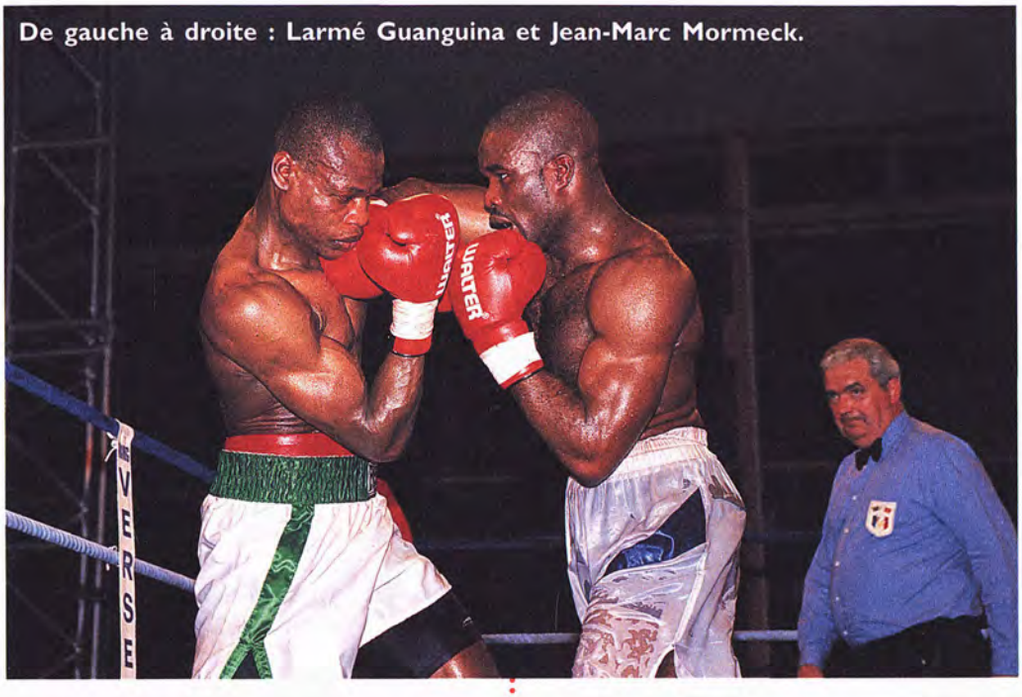

De gauche à droite : Larmé Guanguina et Jean-Marc Mormeck.

Capitale de la boxe pour un soir, Noisy-le-Grand a permis à son boxeur, champion de France, de défendre son titre. Le 18 mai dernier, quand le noiséen Jean-Marc Mormeck est entré sur le ring du gymnase des Yvris, la salle était entièrement acquise à sa cause. L'enjeu était de taille et le boxeur partait favori. Le combat était évidemment très attendu, car c'est dans sa commune, devant son public et ses amis que Jean-Marc Mormeck a défendu son titre de champion de France des mi-lourds, face au challenger officiel, Larmé Guanguina. Un adversaire très expérimenté, « qui a effectué plus de combats que moi, qui frappe fort et surtout qui est connu pour ses qualités de puncheur » confiait le tenant du titre. Mais son entraîneur, Joseph Germain toujours confiant, savait que son protégé était prêt physiquement et psychologiquement.

Plus de puissance

Après les derniers conseils et les présentations d'usage, le combat (dix reprises de trois minutes) a commencé sous les encouragements des 800 personnes présentes. Très offensif, Jean-Marc Mormeck n'a cessé d'avancer sur le ring. Les rounds se sont succédés, les coups faisaient mal, pourtant Jean-Marc Mormeck accélérait et accentuait encore sa pression. Larmé Guanguina résistait, mais ses coups semblaient moins précis. A la sixième reprise, Guanguina a commencé à montrer des signes de fatigue. Jean-Marc Mormeck a continué à travailler son adversaire au corps, sa supériorité s'affirmant au fil des rounds. Finalement, Jean-Marc est déclaré vainqueur. Heureux, après quelques minutes de répit, il reconnaît qu'il a pris une belle revanche en confirmant son titre devant un boxeur tel que Larmé Guanguina. Humblement, il constate que son travail et ses efforts n'ont pas été vains. Son entraîneur ajoute que « Larmé Guanguina était dix fois plus technique qu'Alain Simon, lorsque Jean-Marc s'est emparé du titre ».

Les yeux déjà tournés vers l'avenir, Jean Marc Mormeck ne pense plus qu'à une chose : « me préparer pour le futur championnat d'Europe et augmenter encore mon palmarès ». Fort de son succès, il pourra ainsi s'y présenter : du travail et de beaux combats en perspective pour le boxeur préféré des Noiséens.

Jean-Marc Mormeck félicité par Michel Pajon, Député-Maire, et Fred Frasquet, Maire-Adjoint délégué aux sports.

Eurosport a retransmis en direct, pendant 2h30, tous les combats de la soirée. TF1, pour sa part, les a retransmis le lendemain en différé.

Espace Michel Simon

36, rue de la République
Renseignements
au 01 49 31 02 02
et réservations
au 01 45 92 27 75

Variétés
Madredeus
samedi 12 juin à 20h30
Originaire de Lisbonne, un groupe enchanteur qui démontre toute la musicalité de la langue portugaise et l'a mise à jour en la sublimant. La grande tradition populaire est à l'honneur avec le « fado » et la « saudade ». Guitares, avec celle de Pedro Ayres Magalhaes, principal compositeur et pilier du groupe basse et synthé, entourent leur inspiratrice, Teresa Salgueiro, une jeune femme à la voix cristalline et aérienne.
Madredeus a su illustrer l'âme portugaise, sa ténébreuse beauté et sa pudique noblesse.
Plein tarif : 160 F
Balcon : 65 F

Danse
(hors programmation)
« Le métro infernal » et « Un anniversaire d'enfer »
samedi 19 juin à 20h30 et dimanche 20 juin à 17h
Le club « Noisy-Gymnastique » vous présente la troupe de son école de danse. Comme chaque année, Karine Pecqueux dite « Moustic » et ses élèves ont concocté un nouveau spectacle qui vous emmènera au cœur de l'imaginaire, où chaque élève joue un rôle et exploite ses talents théâtraux. Une évasion d'une heure trente, un voyage tout en musique, ponctué d'amour et d'émotion, voyage d'où on aura peine à revenir.

Réservation des billets d'entrée au gymnase de la Butte Verte de 18h à 19h30 tous les jours à partir du 1er juin.
Pour tous renseignements, appelez au 01 43 04 37 05

PHOTO : SIMON BENHAMOU

Maisons Pour Tous

M.P.T. Marcel Bou
8-10 rue du docteur Sureau
Tél. 01 43 04 65 17
jeudi 24 juin à 20h30
Représentation théâtrale avec les élèves de l'atelier théâtre animé par Pascale Sanchez. Rendez-vous à 21h30 pour le spectacle et à 22h30 pour le pot de clôture à l'Espace Michel Simon, au café des Arts.

Dimanche 20 juin à partir de 22h
Nuit musicale dans le jardin de la M.P.T. Marcel Bou, à l'occasion de la Fête de la Musique.

Dimanche 4 juillet à 11h
Concert-apéritif
Trio de jazz : piano, trombone, contrebasse.

M.P.T. Eugène Pottier
111 Piazza Mont d'Est
Tél. 01 43 05 49 11
Dimanche 20 juin à partir de 10h
Un vide-grenier attend les noiséens (et pas les professionnels) ; un seul emplacement par famille pourra être réservé. Pièces à fournir : un justificatif de domicile, une pièce d'identité, un numéro d'immatriculation du véhicule servant au transport du matériel.
Tarif pour 3 m environ : 100 F (stand non abrité)

M.P.T. du Champy
9 allée du Bataillon Hildevert
Tél. 01 43 03 19 08
dimanche 13 juin
La M.P.T. organise, pour les jeunes de moins de 15 ans, un tournoi de foot. Les incriptions sont à faire à la M.T.P. pour la somme de 10 F (participation et une boisson comprise).
Renseignements sur place.

Samedi 18 septembre à 20h30
Un grand festival de magie vous attend pour la rentrée à l'Espace Michel Simon à 20h30, organisé par la M.P.T. du Champy et la ville. Vous pouvez dès maintenant réserver et vous inscrire à la M.P.T.

Eglise Saint-Sulpice

vendredi 18 juin à 20h30
Concert de la chorale Plain Chant
Cette chorale existe depuis vingt cinq ans maintenant. Les choristes abordent des œuvres, profanes et sacrées très diverses afin de découvrir et faire découvrir différents genres musicaux à travers le temps et les continents.
Entrée libre et gratuite.

Place de la Mairie et dans les quartiers de la ville

samedi 19, dimanche 20 et le 21 juin

Le 19 juin : place aux groupes locaux avec tous les genres musicaux :
- aux Richardets, de 14h à 19h, avenue Gabriel Péri,
- devant la M.P.T. du Champy de 14h à 18h, au Pavé Neuf (place Pompidou),
- de 14h à 22h45 place Pompidou au Pavé Neuf,
- de 15h à 17h à la Médiathèque de l'Espace Michel Simon avec des concerts de l'école de musique et de danse Maurice Baquet,
- de 15h30 à 17h30 à la maison de retraite Hôtelia avec deux orchestres à cordes (Ecole de musique et de danse Maurice Baquet),
- de 18h30 à 19h, place Pompidou au Pavé Neuf, place à la comédie musicale et opérette avec une création de la compagnie Tout Fou To Fly.

Le 20 juin : direction centre-ville
- de 10h à 10h30 et de 12h à 12h30 sur la place du Marché, Tout Foo To Fly revient présenter sa comédie musicale,
- de 10h30 à 11h30, à l'Espace Michel Simon, orchestre d'harmonie et Big Band par l'Ecole de musique et de danse Maurice Baquet,
- de 11h30 à 12h30, à l'Espace Michel Simon, un ensemble de percussions de l'Ecole de Musique et de danse Maurice Baquet,
- de 14h à 19h et de 22h à 24h, sur les bords de Marne (face à la guinguette de Mimi la Sardine), de la musique française par des groupes locaux,
- à partir de 22h, la M.P.T. Marcel Bou vous propose de participer à une nuit musicale dans le jardin.

Le 21 juin : Centre-ville, face à la mairie
- de 22h à 24h, Concert du groupe celtique « Tri-Yann ».

PHOTO : C. JACQUES

L'ensemble vocal Plain Chant : une chorale au grand chœur

Quand des voix s'unissent

Quelques jours avant de la fête de la musique, le 18 juin sera un grand soir pour la chorale Plain Chant ! Tous les membres de cette association noiséenne se réuniront en l'Eglise Saint Sulpice, pour donner leur concert annuel, à 20h30. Il y a 25 ans, la chorale n'avait pas l'envergure actuelle et ses membres n'osaient pas imaginer un tel succès. Simple groupe de chanteurs, animateurs d'offices religieux, l'ensemble s'est finalement transformé en association et a fait partager sa passion du chant au fil des années.

Se cultiver, tout en se divertissant

Forte de ses 60 membres, noiséens pour la plupart, Plain chant ouvre sa porte à tous les amateurs de chants polyphoniques, profanes ou sacrés. Outre le plaisir de chanter, à travers elle, les choristes interprètent des chants de tous les pays du monde, des pièces classiques de grands compositeurs, des morceaux de la Renaissance, mais également des gospels. Le registre est varié et offre un bon moyen de s'épanouir intellectuellement, tout en se distrayant. Le maître de chœur, Harriet Bougon, associe au travail purement vocal des exercices de détente. « Pour chanter les muscles doivent être détendus et le larynx souple », explique-t-elle. Mais attention à la posture et à la respiration, car le chant, comme le sport, demande une certaine rigueur !

Renseignements et répétitions :

- **De 20h30 à 22h30, tous les jeudis (de septembre à juin)**
  Salle de réunion Notre Dame de Lourdes, rue Rouget de l'Isle
- **Contact : Mme ou M. Joseph : 01 43 05 25 68**

Nouvelles associations :

Chiffons et Cambouis
Objet : sauvegarder le patrimoine roulant et communiquer la passion.
Siège social : Chez M. Laurent
12, allée Pablo Néruda

Décibel
Objet : organiser des soirées, des concerts, des concours de chant et de danse, mais aussi des tournois sportifs, produire des disques.
Siège social : Chez Mlle Etonno
1, allée des Hautes Pierres

Pif-Paf
Objet : promouvoir des courses de motos
Siège social : 1, bis avenue du Pavé-Neuf

Changement d'adresse

AANG :
(Les Artistes de Noisy-le-Grand)
Siège Social : Maison Pour Tous Marcel Bou
8-10, rue du Docteur Sureau

La CLIN : (Culture et Loisirs Israélites à Noisy-le-Grand)
Siège Social : 15 rue des Bas Heurts

Jeux, sets et matchs... les portes du Tennis-Club vous sont grandes ouvertes les 26 et 27 juin prochains

Tennis-Club : un demi siècle d'existence

PHOTO : SIMON BENHAMOU

Du premier aux 15 courts actuels, le Tennis-Club a fait son chemin depuis sa création en 1949. C'est au « Gai Logis » sur les friches d'un terrain de tennis désaffecté - à proximité de la piscine de Noisy - que l'histoire du Club débute. Raymond Creton et Clément Hubert, tous deux grands amateurs de tennis, lancent l'idée d'y construire un court digne de ce nom. Après avoir obtenu par la mairie l'autorisation d'exploiter ce lieu, les deux initiateurs du projet, aidés par un généreux mécène noiséen, recueillent la somme nécessaire à leur entreprise. L'affaire conclue, les travaux ne tardent pas. Et forts de leurs motivations, ils participent même à la tâche en charriant brouettes de craon et posant, en partie, le grillage d'enceinte.

Une fois le court sorti de terre, le Président, Vice-Président et Trésorier nommés, le club organise des rencontres internes et par la suite un tournoi « open ». Face aux succès des matchs, de nouveaux membres s'inscrivent. Pour répondre à la demande croissante d'adhésions, le club obtient en 1952, deux courts supplémentaires au stade municipal.

En 1965, le court n°1 du Gai Logis disparaît au profit d'une route, la vie du Tennis-Club prend alors un tournant. C'est sur les bords de Marne, cette fois, que seront installés de nouveaux courts. Depuis, le Tennis-Club a pris son essor, avec notamment l'ouverture du Club House en octobre 1983, mais surtout en organisant largement diverses compétitions et championnats. Marc Lacenaire, l'animateur du club précise que le « Tennis-Club de Noisy est le premier du département par son nombre d'adhérents, et l'un des meilleurs clubs formateurs pour les jeunes, toutes catégories d'âge confondues ».

Pour fêter ses 50 ans d'existence, le Tennis-Club ouvre ses portes à tous, les 26 et 27 juin prochains. Une exposition d'ancien matériel de tennis, de cartes postales et photos retraçant l'histoire du Club sera proposée aux visiteurs. Pour les amateurs, des tests de vitesse de balles au service, des cours gratuits pour les non licenciés, des démonstrations avec des joueurs de haut niveau, dont les meilleurs du département de Seine Saint-Denis, sont prévus. C'est dans une ambiance rétro que le repas du cinquantenaire débutera, animé notamment par une école de danse et un orchestre. Laissant place à de la musique plus contemporaine, la soirée battra son plein toute la nuit. Le tout agrémenté par un jeu-concours dont le thème portera... sur les années 50.

Renseignements :
- **Stade Suzanne Lenglen**
  3, rue du Vieux Moulin
- **Tél : 01 43 05 49 47**

Un nouveau centre de gymnastique aux Richardets

Autre Gym a ouvert ses portes au mois d'avril et propose une pratique différente de ce sport. Dans ce centre, vous découvrirez les bienfaits de la gymnastique motorisée, autrement appelée « Slender You ». Cette technique soulage du stress, des maux de dos... Sur rendez-vous, une technicienne de remise en forme vous conseillera du lundi après-midi au samedi matin.
En cadeau de bienvenue, votre première séance (une heure) vous est offerte.

Renseignements :

- **5 rue des Lilas**
- **Tél : 01 43 05 90 85**

Moustic' et ses élèves à l'Espace Michel Simon

Le 19 juin à 20h30 et le 20 juin à 17h00, l'école de danse du Club Noisy-le-Grand Gymnastique-Danse présentera sa création annuelle à l'Espace Michel Simon. Le professeur, Karin Péqueux - alias Moustic' - a choisi d'emmener les spectateurs dans un monde parallèle où rêves et réalité se mêlent, le tout orchestré par des chorégraphies très modernes. C'est à bord d'un « métro infernal » que vous plongerez dans cet univers, avant de prendre part à « un anniversaire d'enfer ». Cette seconde partie de la représentation révèle les penchants de Moustic' pour des tendances plus jazzies et témoigne de son goût de la mise en scène. Près de 200 élèves participeront à ce spectacle qui cette année se déroulera sur deux jours.

Réservations et prix des places :

- **Gymnase de la Butte Verte, tous les jours à partir de juin, de 18h00 à 19h30**
- **50F pour les adultes**
- **35F pour les moins de 10 ans.**

Photo : Simon Benhamou

Les judokas noiséens se distinguent

Les judokas du Club Sportif de Noisy-le-Grand ont la forme et ils le prouvent ! Lors des récents tournois internationaux, ils ont fait des apparitions très remarquées.
Chez les minimes d'abord, Julie Goubert, ceinture marron, terminait deuxième de sa catégorie (minime fille, moins de 52 kg) au tournoi international de Saint Dizier les 2 et 3 avril derniers. Les 17 et 18 avril c'est à Andorre la Vella que la catégorie junior/senior a été récompensée de ses efforts, en obtenant la troisième place au classement général. Emilie Van Praët, ceinture noire 2ème Dan, terminait première en battant la championne d'Andorre ayant participée aux derniers championnats du monde et jeux-olympiques. De son côté Ronald Alger, ceinture noire 1ère Dan, s'est imposé à la première place des moins de 73 kg, quant à Marius Billand, ceinture noire 3ème Dan, c'est la seconde place qu'il décrochait chez les moins de 90kg.

De gauche à droite : Marius Billand, Marc Bolland, Emilie Van Praët et Ronald Alger.

Au championnat départemental de Blanc-Mesnil, les 15 et 16 mai, l'équipe des cadets sont arrivés en deuxième position devant les tenants du titre, les minimes étaient également seconds, alors que les seniors terminaient cinquièmes.

Boulistes : une journée exclusivement réservée aux femmes

Le 27 juin prochain, l'Amicale Bouliste des Richardets organise avec le soutien de la municipalité la Journée des Féminines. Une dizaine de Noiséennes, membres du club, devraient participer à cette rencontre uniquement destinée aux licenciées du département. Les candidates s'affronteront en doublette dès 9h00, sur le terrain situé à l'angle de la rue du Ballon et de l'avenue Médéric.
Le club espère voir une de ses équipes féminines se distinguer lors de cette journée : un beau cadeau d'anniversaire, puisque l'Amical Bouliste des Richardets fête justement ses 10 ans d'existence ce mois-ci.

NOUVEAU CABINET DE KINÉSITHÉRAPEUTE

Bernard Lacault, masseur-kinésithérapeute a le plaisir de vous faire part de l'ouverture de son cabinet au 30, rue de Malnoue - 93160 Noisy-le-Grand.
Tél. 01 43 04 28 06

NOUVEAU : UN LOGO DE CONFIANCE EURO

A la demande des organisations professionnelles et des associations de consommateurs, il a été décidé la mise en place d'un logo de confiance concernant l'affichage et le paiement en euros.
Cela permettra au public d'identifier clairement les commerces pratiquant le double affichage, acceptant un moyen de paiement en euros, mais aussi de valoriser les commerçants qui acceptent les engagements liés au logo.
Ce logo de confiance est un ensemble d'engagements pris par le commerçant qui l'affiche et un instrument de communication et d'information pour le consommateur.
Il faut rappeler que le paiement en euros par carte bancaire ou à partir d'un chéquier « euro », délivré par les banques, n'entraîne aucun frais supplémentaire pour personne.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Fin mars 1999, la caisse d'Allocations familiales de Seine-Saint-Denis a envoyé une déclaration de ressources à l'ensemble des allocataires du département permettant à la CAF de calculer le montant des prestations à critères de ressources (allocation pour jeune enfant, allocation de rentrée scolaire, allocation de garde d'enfant à domicile, complément familial, allocation de parent isolé, allocation aux adultes handicapés, revenu minimum d'insertion et aides au logement).
La déclaration de ressources 98 doit impérativement parvenir à la CAF avant le 1er juillet pour toutes prestations (hormis APL), sous peine de voir les prestations suspendues.

LE FORUM DU CANCER

L'objectif de cette rencontre est de permettre un débat, le plus détendu et efficace possible, entre ceux qui sont concernés par le cancer et des experts de la Ligue. Deux thèmes proposés : dépistage et cancer, cancer et modes de vie. Si vous êtes, avez été touché par le cancer, ou l'un de vos proches, vous avez connu les angoisses, les difficultés, mais aussi les espoirs liés à cette maladie. Comment avez-vous ressenti la façon dont vous avez été pris en charge ?». Peut-être vous posez-vous des questions sur les facteurs de risque du cancer ? Avez-vous entendu parler de la campagne de dépistage du cancer du sein dans notre département et savez-vous en quoi cela consiste ? Votre témoignage, oral ou écrit, pourra être anonyme.
Nous comptons sur vous.
Rendez-vous le samedi 12 juin de 9h à 13h à la Bourse du Travail, 1, place de la Libération à Bobigny.

LA POLICE NATIONALE RECRUTE

La police nationale va devoir faire face aux départs des fonctionnaires recrutés massivement dans les années 70. Conséquence : 25 000 gardiens de la paix vont être recrutés dans les cinq ans.
Un concours déconcentré (Ile de France) est actuellement ouvert (date limite d'inscription le 25 août 99).
Renseignements et dossiers d'inscription : soit au commissariat de votre commune, soit à la D.D.R.F. Paris, 122, rue du Château des Rentiers - 75013 Paris ou encore à la Préfecture de Police de Paris, 01, rue de Lutèce - 75004 Paris

L'ASSURANCE MALADIE PRÉSENTE LE CHÈQUE MOBILITÉ

Pour répondre aux besoins exprimés en matière d'aide aux transports, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-Saint-Denis expérimente, depuis février 99, en partenariat avec le Syndicat des Transports Parisiens (STP), un dispositif appelé « Chèque mobilité ».
Il est destiné aux personnes en situation de précarité.
Ce chèque a une valeur de 25 F permettant d'acheter les titres de transport nécessaires pour se rendre au Centre de Prévention Sanitaire et Sociale et effectuer un bilan de santé gratuit. Grâce à cette aide novatrice, l'assuré n'a aucune avance de frais à effectuer. Cette action s'inscrit dans l'une des missions d'action et de prévention sanitaires et sociales : faciliter l'accès au système de soins pour tous.

VOTRE BOULANGER EN CONGÉ

Les vacances d'été approchent, voici la liste des boulangers qui seront ouverts du 1er au 31 juillet : M. Taranne, 26 avenue Emile Cossonneau - M. Sousa Da Luz, 109 boulevard du Maréchal Foch - M Salmon, 85 avenue Médéric - M. Jehanne, 185 avenue Pierre Brossolette.

Pour la période du 1er août au 31 août, nous pourrons compter sur : M. Renard, 92 avenue Emile Cossonneau - M Bleuze, 28 avenue Gabriel Péri - M. Dumont, 11 bis boulevard du Maréchal Foch - M. Michau, 201 rue Pierre-Brossolette - Sarl Bie Pie du Champy, 1, allée du Bataillon Hildevert.

Divers

V. guit. folk, TB son, housse. 1 000F+ampli Marshall 80W, à réviser 900F. 01 43 04 05 34

V. meuble bar (living+ angle bar+2 chaises htes) noir/marron. 6500F. 01 45 92 08 42/06 60 94 29 21

V. Squier Stratocaster noir/blanc. Manche Naple neck. 900F à déb. 06 13 40 28 01. Nicolas ap. 18h

V. ordi. Compaq Presario 1207. Portable cleur, multim.+Windows 95. Px intér.01 43 04 94 98

V. living, façade chêne massif, 210x200x0,54, ach. 8000F, 2000F. 06 10 14 16 01

V. mbles cuis. ht : 3 plac., dessus hotte, bas, 3 plac+1. 1500 F. 01 45 92 99 49 (ap.18h)

V. gazin. Sauter 500 F. réfri/congél. 700 F, évier 45/50, 200 F. 01 45 92 99 49 (ap.18h)

V. mezz. pin massif vernis naturel. dim. hors tt. 167x216, h. 208. Acht. 2200 F, V. 1200 F. 01 43 05 68 15

V. congél. encastr. Electrolux FBE 120U, 1300F, acht 2700F. 01 43 04 21 94

V. chaus.Caterpillar T 42, TBE, 250F. Vélo VTT fme TBE, 650F. 01 43 04 46 53 soir

V. sommier, matelas 120x190, neuf 2000F. Armoire/penderie étagères 220x165, 1000F, lit enft 123x78, 400F, matelas 200F, motoculteur neuf 2000F, donne armoire. T. 01 43 04 14 24

V. SAM bois anc. 4800F, sommier 2pl 500F, siège auto 2x90F+1x300F, Maxi Cosi + 250F, lit parapluie Greco 250F, lit parc 85F, porte BB 50F, vêt./jouets garçon, à déb.T. 01 43 03 73 59

V. tente 4 pl (Trigano)+réchaud 2 feux, meuble pliant,+frigo+2 tables pliantes+barbecue.TBE. 2000F. 01 45 92 85 27 (ap.19h)

Guitariste niv. moyen, 3ans exp. cherche batteur, bassiste, guitaristes très motivés pour compos. Infl. Doors, Cure, Noir Désir, Melvins, Placebo, No Means No. Manu 01 43 05 56 05

V. sommier cuvette lattes, recouvert, matelas ressorts, neuf, à déb. Divers vaisselle, linge de maison. T. 01 49 31 07 54

V. rameur appt Care, TBE, 500F T. 01 43 04 48 15

V. port. entrée libre SFR. Neuf+housse. 500 F. 01 45 92 81 48 (soir)/ 06 13 75 17 90

V. clic-clac (sommier lattes, velours clair, TBE). 600F. 01 43 04 02 32

V. réfrig. (en ht, 197 l), congél (en bas, 83 l) . Philips blanc. BE. 1 300F à déb. (160x60x60)+ plaq. Cuisson De Dietrich, 4 feux gaz, allum. élect., encastr., blanche, BE. 500 F à déb. (58x51). 01 43 03 64 70 de 18 à 22h

V. matelas Simmons ressorts 160X200. Neuf ss emballage+garantie 3 ans. 1500 F. 01 49 32 01 92

V. poussette tt terrain, excel. qualité. Neuve. Pliable, capote, ceint.sécur., porte-bag., autres acces.1000 F+parc, chaise hte, trotteur (Prénatal), siège vélo, stérilis. élect. A déb. 01 43 05 51 60

Pous+élév., 50 F, 60 reves Sélection, 50 F, 104 Détective, 100 F, conteneur transport animaux pliant, galvanisé, 200 F. 1 cuve mazout 1085 l, 400 F. 01 43 04 36 20

V. pous. canne, 50F, voiture pédales, 200F, scooter élec. Peu servi, 300F, siège vélo enft, 150F. 01 43 03 19 10 (rép)

V. meuble blc/noir, 200 F, landau 1000F, Grille chien pr voiture Mégane, 400F, siège auto BB Renault, 600F? vêtem. Fille 0-4 ans, Body trainer, 500F. 01 49 31 02 79

V. tondeuse Wolf ess. 46 cm. TBE. 1000F, solex TBE, 2000F. 01 43 03 00 02

V. 340 pavés de rue roses (12 m²). 20 cmx15cmx15cm : 3000 F. 01 43 03 70 38 (ap.18h30)

Cours-Emplois

A. mat en pav. Cherche BB/enft à garder. 01 43 03 11 60

JF 20 ans garde enft/BB, journée, WE/soirée. 01 43 04 54 22/ 06 03 73 39 87

A. mat. agréée cherche garde enft/BB (rés.Cormiers). 01 45 92 19 42

A. mat. agréée proche RER Noisy Chps, cherche garde enft à partir de 2 ans. Tbexpér.prof. 01 45 92 34 55

JF sérieuse, expér., cherche place assist.dent. av/contrat formation. Ligne RER A ou/et Paris. 06 61 82 45 19

Lycéenne cherche garde BB ou enft soir/W.E+vac.scol. 01 43 03 70 45

JF portug. cherche hres repassage, ménage/garde enft. 01 43 04 21 68

Dame très sérieuse cherche garde enft/retouches couture. 01 43 05 47 36

2 petites filles (2 ans ½-5 ans) cherchent pers. très sérieuse pr s'occuper d'elles+1 peu ménage à leur domicile, à partir de 11h30 et merc. Sept 99. 01 43 03 13 45

A. mat. cherche garde BB. 01 43 04 41 92

JF cherche hres ménage, repassage, garde enft. 01 43 04 45 09

JF sérieuse cherche ménage, repassage, garde P.Agée. 01 43 05 19 65

Nour. expérim, sérieuse cherche garde BB. 01 43 03 14 68

Dame cherche ménage, repassage, garde enft. V. transat 90 F. 01 43 04 33 71

Donne cours anglais pr le Cambridge Certificate, examen déc. 99/juin déc.2000, étudier/pratiquer votre anglais avec différ. nationalités tt en passant vos vac. Rejoignez International House cet été. 01 43 05 61 11

A. mat. cherche remplacement du 23/8 au 18/9. 01 43 03 41 07

JF sérieuse, expérim, bonnes réf. cherche 4 hres ménage, repass./semaine. 01 43 04 47 78

A. mat proche RER Noisy-Chps cherche garde enft à partir de 2 ans. Tb. expér. prof. 01 45 92 34 55

JF sérieuse cherche entretien maison/repass. Urgent. 01 43 05 02 04

JF sérieuse, étudiante, cherche enft à garder tt âge, WE et mercredi Amidi+vac. 01 43 04 48 91 (ap.20h)

Maman cherche garde BB à mon domicile. (Théâtre). 01 43 05 40 34

A. mat. agréée cherche garde BB 5jrs/sem. Cormiers. 01 43 03 14 36

JF sérieuse cherche garde BB journée à son domicile.Quart. Champy. Bons soins assurés. 01 43 04 72 26

Dame cherche ménage, repassage. 01 49 30 84 30

JF sérieuses, responsables, motivées cherchent travaux en tt genre (jardinage, repassage, ménage, bricolage...). Tarif intéressant. 01 43 03 06 16, Anne-Gaëlle/ 01 43 05 53 85 Ambre

JF lycéenne 1èES cherche garde enft, aide devoirs le lundi, merc, vendredi après-midi, WE. 01 43 04 41 20 Sandrine

Lycéenne garde enft mercr. à partir de 14h, congés sco. aide devoirs 30F/h 01 43 05 52 05 après 18h

F. 50 ans propose assistance, aide à P. âgées, sur ligne RER A (particulier ou maison de santé). Du lundi au vendredi de 9h à 17h : 01 64 73 02 65

Nourr.exp. cherche garde BB, enfts, journée, après école, mercredi, tps plein, mi-tps, étudie tts propos., quart. Butte Verte/Champy. 01 43 03 13 03

JF sérieuse diplômée gériatrie cherche emploi auxiliaire de vie, dame compagnie plein temps, lundi au vendr. 01 43 03 25 00

JF sérieuse garde enfts, accompagnement école, dispo. ts les jours. 01 45 92 38 96

JF cherche ménage, repassage ou garde enft tps plein ou partiel. 01 43 05 32 48

JF cherche patron dentiste pour contr. qualif. RER A ou Paris. 06 61 82 45 19

JF sérieuse 17 ans, cherche garde enft à leur domicile. Merc., sam., dim. A.Midi. 01 43 03 41 49

Nour. Agrée 85, centre ville, cherche BB tps complet. 01 43 03 67 24

Immobilier

Part. cherche maison non mitoyenne, 3 chbres, terrain à part.250 m².700 000 F maxi. 06 12 66 32 93

V. urgent Clos Cascades F5, + 100 m², dble séjour, 3 chbres, SDB, SE, 2 park., 3'RER, 700 000 F. 01 49 31 04 14 (ap.21h)

Loue ds rés.nve près Champion, studio 31 m², tt élect. confort. RDC. Terrasse, jardinet, park. 2 000 F+500F C. 01 43 05 24 82

Loue juin/juillet/août/sept. jolie maison vacances (Olonne/mer - vendée). Terrain clos près forêt, plage (2 couples, 2 enfts). 2500 F/semaine CC. 02 51 22 72 43 soir/ 01 43 03 24 23 (soir)

V. limite Gournay F5, 76m² cave, cuis. équip, 4ème sans asc.lumineux, vue/Marne, écoles à 200m, prox. transp. Quart. calme, 450 000F. 01 60 05 34 47/06 86 61 83 00

F4, 65 m², rés. Val Fleuri, 2e ét., 3 chbres, SDB, WC, cave, chauf. coll. gaz. Ravalement récent. Ecoles à proxim. Charges 1000F/mois chauf, eau compris. BEG. 380 000 F. 01 43 04 46 53 (rép)

Autos-Motos-Vélos

V. moto XTZ 660 Yamaha 92 mot. 1 200 kms, 15 000 F. 01 43 03 67 20

V. kit phares AV complet, 2 ailes AV neuves, capot moteur neuf. Gof ou Jetta. 01 45 92 85 79 (ap. 18h)

V. Porsche 944 1989 - 1200 km TBE, carnet entr. suivi. 59 000F. T. 01 45 92 35 82

V. moto Trail 125 DR Suzuki TBE, 04/98, 8 000 kms, 15 000 F. 06 60 11 11 20

V. VTT Shimano top bike+pneuf neuf+console Sega Saturn, 1 man., 3 jeux. A déb. 01 49 32 11 92

V. 68500 F, Fiat Bravo TD100x, an 98, 26000 kms, vitres élec., fermet.central., DA, autoradio, prix argus 70000F. 01 45 92 28 55 (soir)

Part. V BX 16S, 12/86, 83 300 km, CT OK, embray, cour. Dist. Echap. Changés, pneus neufs sphères 20 000 km. 10 000 F. 01 60 08 75 38 (ap. 19h)/ 06 10 21 12 28

Pour faire paraître une annonce dans Noisy-Magazine, merci de nous adresser votre texte sur papier libre avant le 20 de chaque mois.
Mairie de Noisy-le-Grand service Communication, BP n° 49 - 93161 Noisy-le-Grand
Ce service gratuit est réservé aux Noiséens, pour une seule parution.

Etat civil

Naissances

Leticia Vicente - Célia Aguilar - Fabien Goudron - Maëla Francescon - Corentin Nouvier - Maxime Balluais - Roithanak Van - Wilfred Kajendran - Anthony Allau - Noémie Hommette - Eddy Phung - Sarah Bouchamla - Isaac Leopold - Maeva Jean-Baptiste-Adolphe - Manon Flages - Dhine Miti-Miti Mubiala - Hosmann Ah-Kène - Marine Rigolet -

Mariages

Philippe Poirier et Sandrine Couderc - Daniel do Couto et Maria Pinto Da Cruz - Jean-Yves Fribourg et Nathalie Monin-Bayard - Julien Schnoering et Micheline Vigor - Olivier Hays et Farida Hadari - Stéphane Guillotin et Marie-France Maublanc - Daniel Rieu et Luminita Cernat -

Décès

Jean-Marc Soler - Guy Barioulet - Pierre Mougin - Madeleine Petitclair - Margarita Rotger y Soler veuve Terrades y Alemany - Renzo Quaglia - Joseph Le Baler - Gérard Nicolas - René Bénard - Yvonne Happeday - Claudine Trepon - Maria Oblet veuve Chossemier - Roland Nallet - Yves Ollivier - Pierre Vendel - Reine Messence - Ginette Desouches - Daniel Henry -

Toutes nos excuses à Michèle Duboc pour l'erreur sur la date du décès de son frère, André Jean survenu le 20 octobre 98.

Directeur de la publication : Michel Pajon.
Directeur de la communication : Roger Molkou.
Journaliste :
Séverine Defoy-Bouguereau.

Ont collaboré à ce numéro :
Juliette Daligny, Lucie Munsch.

Photos : Jean-Pierre Le Nai

Hôtel de Ville - 2, place de la Libération
93160 Noisy-le-Grand - Tél. : 01 45 92 75 75

Régie publicitaire :
SCP - Tél. : 01 44 88 96 88

Imprimerie Maulde et Renou
Tirage : 24 000 exemplaires

Pour le médecin de garde, composer le 01 45 92 30 40.

PHARMACIE DE GARDE

En cas d'urgence, pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre quartier, appelez le commissariat de police au 01 55 85 80 00.

APPELS D'URGENCE

POLICE SECOURS
17

COMMISSARIAT DE POLICE
01 55 85 80 00
1, avenue Emile-Cossonneau - Noisy

GENDARMERIE
01 43 05 15 77
1, avenue Maurice-Ravel - Gournay

POMPIERS
18 OU 01 43 04 20 18
1/5, avenue Médéric - Noisy

SERVICE MÉDICAL D'URGENCE
01 45 92 30 40

URGENCE DENTAIRE
01 48 36 28 87

CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

CLINIQUE DE NOISY
01 43 04 98 11
Chemin de la Croix-Biche - Noisy

HÔPITAL SAINT-CAMILLE
01 49 83 10 10
179, boulevard Pasteur
94 Bry-sur-marne

HÔPITAL DE MONTFERMEIL
01 41 70 80 00
10, rue du Général-Leclerc
93 Montfermeil

Conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, cette page est réservée aux groupes politiques de l'opposition de la municipalité de Noisy-le-Grand.
Le Directeur de la publication n'est pas responsable des textes qui y sont présentés.

UNIS POUR NOISY

Gaullistes et Démocrates RPR

Les imprécisions du budget 1999

Lors de la séance du conseil municipal du 23 mars 1999 Jean-Marc Morère interpella Monsieur le Maire sur un différentiel de 5 millions de F entre les recettes et les dépenses réelles de la collecte des ordures ménagères.
En effet, la loi stipule expressément que les recettes et les dépenses doivent être strictement équilibrées, et que toute autre dépense, de quelque ordre que ce soit, ne peut être rattachée à cette partie du budget. Le budget de 1998, établi sur le même modèle comptable, n'avait pas appelé de remarques de notre part à ce sujet.
Monsieur le Maire nous avait alors promis des explications.
Apèrs plusieurs relances téléphoniques suivies de nouvelles promesses sans effet, le 20 avril 1999 nous avons soumis notre requête à Monsieur le Sous-Préfet du Raincy, l'invitant à s'assurer de la régularité et de la sincérité du budget 1999.
Le 6 mai 99, une lettre assez vague, faisant état de sommes diverses et variées n'ayant pas un rapport évident avec la collecte des ordures ménagères, nous a été adressée par le Secrétaire Général de Noisy le Grand.
Soucieux de garder la plus grande objectivité et ne pas accuser, à tort, le Maire d'irrégularités susceptibles de remettre en cause le vote du budget, nous adressons une copie de cette lettre à Monsieur le Sous-Préfet pour examen et réponse motivée.

Vos conseillers municipaux :
Maurice Mahier - Jean-Marc Morère

NDLR
Les auteurs de cette tribune commettent une confusion entre taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance d'enlèvement des ordures ménagères.
Ils font semblant, en outre, de ne pas comprendre la différence entre dépenses directes et dépenses indirectes.
Malgré leurs efforts, il leur reste du travail pour devenir les bons gestionnaires qu'ils prétentendent être...
Surtout, s'agissant du dossier des ordures ménagères, il est important de rappeler que, entre 1990 et 1995, époque où les amis des auteurs de la tribune étaient responsables de la gestion de la ville, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a augmenté de plus de 56 %... pour un service dont le niveau de l'époque n'avait rien de commun, avec celui d'aujourd'hui, et sans qu'on ait compris clairement à quelles dépenses correspondaient ces augmentations d'alors...

SERVIR NOISY

Démocratie Libérale - Divers Droite

Le 8 mai 1945 marquait la fin de la 2ème guerre mondiale et enfin la paix retrouvée en Europe.

Depuis, nous célébrons chaque année cet anniversaire et nous rendons hommage à nos anciens combattants.
Pour la première fois, depuis 54 ans, cette cérémonie s'est déroulée dans un climat particulier car la France est entrée dans un affrontement militaire qui peut nous conduire à nouveau dans une guerre en Europe à partir du conflit Kosovo-Serbie-Otan.
Les populations civiles sont les principales victimes des bombardements, des exodes et exactions en tous genres.
A la vue des tristes informations des journaux télévisés nous devons plus que jamais donner un caractère solennel aux cérémonies de l'armistice et remercier chaleureusement la présence de tous les anciens combattants et victimes de guerre.
A Noisy-le-Grand, rue Brossolette, le défilé a cotoyé les stands du Marché aux fleurs. Cela a peut être donné un caractère champêtre sympathique mais la cérémonie a perdu de sa rigueur surtout sur le parcours du retour et cela est vraiment regrettable compte tenu des événements actuels.
Les Noiséens y sont sensibles et le marché aux fleurs aurait pu se tenir le samedi suivant, par exemple et nos propos ne sont pas polémiques.
Rappelons que le 13 juin un nouveau parlement européen sera élu. Espèrons qu'il contribuera à rétablir rapidement la paix.

Antoine Pontone
Pierre Boucher

NDLR
La Cérémonie du 8 mai a permis, comme les années précédentes, de témoigner du respect dû à nos Anciens Combattants et de rendre l'hommage mérité à leur courage.
Le choix du parcours s'est fait avec l'accord de l'ensemble des présidents des associations des Anciens Combattants lors d'une réunion organisée en mairie sous l'égide du Maire et de Serge Epinard, Maire-adjoint chargé des manifestations publiques

Nous avons reçu, ce mois-ci, deux tribunes différentes de la part de MM. VIALA et PAULIN.

Chacun des deux conseillers municipaux, élus sur la même liste en 1995, sollicite l'attribution exclusive de la tribune de l'opposition qui leur est accordée.

Il n'appartient évidemment pas à la rédaction de « Noisy-Magazine » de simmiscer dans des querelles partisanes.

Il convient par ailleurs de rappeler que l'expression politique de l'opposition s'effectue sur la base légitime des listes présentes au second tour des élections municipales.

La scission du F.N. ne pouvant avoir d'incidence sur le nombre des tribunes de l'opposition, il a été demandé par écrit aux deux élus de trouver un accord relatif à cet espace d'expression.

Ville de Noisy-le-Grand

19
20
21
JUIN
99

3 JOURS POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

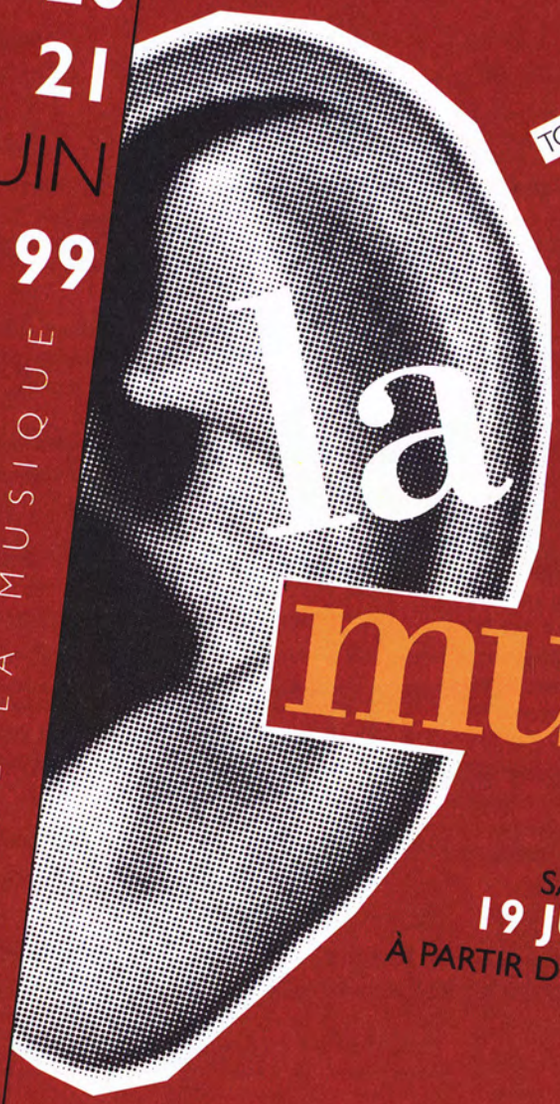

TOUS LES CONCERTS SONT GRATUITS

3 JOURS POUR

la fête de la musique

SAMEDI
19 JUIN
À PARTIR DE 14H Toutes les musiques dans les quartiers Richardets, Champy, Pavé Neuf et à la médiathèque.

DIMANCHE
20 JUIN
À PARTIR DE 10H En centre-ville avec de l'opérette, une comédie musicale et des concerts de l'école de musique. L'après-midi sur les bords de Marne et au Pavé Neuf.

LUNDI
21 JUIN
À 22H **TRI YANN** en concert devant la mairie.

LE PROGRAMME COMPLET
dans Noisy-Magazine

Noisy-le-Grand